



SONDAGE D'OPINION NEGOCIATION 2010

Le Bureau syndical du SFCP sl 1244 vous invite à répondre à ce **sondage d'opinion afin d'identifier les priorités** pour la prochaine négociation 2010. **Les résultats ne seront pas publiés.**

Instructions :

Classez par priorité les revendications dans chacun de ces blocs, par exemple : du plus important (1)-2-3-4- au moins important. N'hésitez pas à ajouter des revendications! Retournez le sondage au secrétariat du SEUM ou remettez-le lors des tournées de secteurs.

Quel est votre statut d'employé?	<input type="checkbox"/> Temporaire	<input type="checkbox"/> Régulier	<input type="checkbox"/> Régulier temps partiel	<input type="checkbox"/> Cyclique
Vous travaillez dans un :	<input type="checkbox"/> Département	<input type="checkbox"/> Service		
Quel est votre groupe :	<input type="checkbox"/> Bureau	<input type="checkbox"/> Technique	<input type="checkbox"/> Aide technique	<input type="checkbox"/> Métier <input type="checkbox"/> Professionnel
Combien d'année d'ancienneté avez-vous ? _____				

BLOC A – Salarial

Clause remorque sur la politique salariale gouvernementale	
Clause remorque sur la politique salariale institutionnelle	
Hausse de salaire indépendante	

BLOC B – Normatif salarial

Allocation de repas lorsque qu'employé fait du temps supplémentaire	
Augmentation des primes de nuit, de soir, fin de semaine	
Temps supplémentaire et primes inclus dans la paie de vacance	
Augmentation des vacances (plus de jours et plus rapidement)	
L'employeur paie le déplacement et les certificats médicaux lorsqu'il l'exige	

BLOC C – Protection du revenu

Augmentation de la banque de maladie	
Participation accrue de l'employeur dans les assurances collectives	
Inclusion des temporaires aux assurances collectives	
Meilleure indemnité de séparation	

BLOC D – Horaire

Horaire variable accessible à tous	
Horaire d'été sans remise de temps	
Protection accrue contre les changements d'horaire	
Réduction des heures de travail	
Amélioration des conditions de la réduction de la semaine de travail (ie. 4 jours x 8 heures = 32 heures semaine)	



BLOC E – Normatif

Abonnement gratuit au CEPsum	
Protection contre les surcharges de travail	
Temps supplémentaire et primes inclus dans la notion de salaire régulier	
Affichage des affectations temporaires long terme (60 jours ouvrables et plus)	
Possibilité d'affectation temporaire sur un poste de jour pour le personnel de nuit ou de soir	

BLOC F – Sécurité d'emploi

Protection contre les mesures administratives	
Ajout de postes permanents	
Amélioration des clauses contre la sous-traitance	
Sécurité d'emploi acquise plus rapidement	

BLOC G – Retraite

Réduire le délais pour signifier la date de retraite (32.07)	
Utilisation de l'allocation de retraite (6 mois) au choix de l'employé (en temps ou en argent)	
Amélioration du régime de retraite	
Temps supplémentaire cumulable pour la préretraite	
Indemnité de retraite améliorée (6 mois) 32.07	

BLOC H – Perfectionnement

Hausse du pourcentage de la masse salariale (actuellement 0.5% X masse salariale du 1244 = budget de perfectionnement)	
Accorder le droit au perfectionnement à toutes les personnes salariées	
Accorder le droit aux Cours de culture-Cours au conjoint à toutes les personnes salariées	

Durée du contrat : 1 an <input type="checkbox"/> 3 ans <input type="checkbox"/> 5 ans <input type="checkbox"/> 7 ans <input type="checkbox"/>
<i>Autres</i>

S.V.P. Expliquez brièvement les revendications que vous jugez prioritaires.

- 1- _____

- 2- _____

- 3- _____

Merci de votre collaboration !

Veillez le remettre aux tournées de secteurs, ou bien le faire parvenir au bureau du syndicat par courrier interne au 3050 Édouard-Montpetit, Bureau A-305-1 ou par télécopieur 514 343-5752

www.seum-1244.com/tournee